

AVIS PUBLIC**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION**

PRENEZ AVIS que le Comité de démolition de la Ville de Delson a été saisi d'une demande d'autorisation visant la démolition de l'immeuble suivant :

Adresse : 14, rue Lamarche

Lot : 3 130 084

Type de demande : Démolition d'un immeuble conformément au Règlement relatif à la démolition d'immeubles (Règlement n° 912).

Conformément à l'article 34 du Règlement 912, une séance publique au cours de laquelle le Comité statuera sur cette demande aura lieu à la date suivante :

Date : 13 janvier 2026

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson

Toute personne intéressée qui souhaite s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans les dix (10) jours qui suivent la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître et transmettre par écrit au greffier son opposition motivée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.delson qc.ca ou par courrier, à l'adresse postale suivante :

- Service du greffe, Ville de Delson
- 50, rue Sainte-Thérèse
- Delson QC J5B 2B2

Toute personne intéressée par la demande d'autorisation de démolition visée aux présentes pourra se faire entendre par le Comité de démolition, lors de la séance mentionnée précédemment.

Donné à Delson, le 9 décembre 2025.

Me Luc Drouin
Greffier